

BAUME par cœur

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS DE LA VILLE DE BAUME LES DAMES
#3 JUIN 2015



ÉCONOMIE

AVANCEMENT DES TRAVAUX DE LA ZAC DE CHAMPVANS

p 9



TOURISME

LE CHALET D'AUCROIX

p 17



ÉCONOMIE

TRAVAUX D'EXTENSION
DE LA ZONE EUROPOLYS

p 8

VIE MUNICIPALE
BUDGET 2015
p 36



BaumelesDames

EDITO

Une Ville qui crée, une Ville qui avance...

Ce nouveau numéro du Baume par Cœur est le symbole d'une Ville en mouvement. Ce début d'année est, en effet, marqué par les créations d'activités, de commerces et les promesses de nouvelles installations économiques. Un certain nombre d'acteurs ont donc été mis en valeur dans ce magazine. Plus qu'à l'accoutumée car la dynamique est là et qu'ils sont nombreux à croire au projet de développement de notre ville.

A cela, il faut ajouter les chantiers importants qui ont démarré. Tout d'abord, à Champvans avec le développement de la ZAC qui verra la création de près de 11.000 m² de surfaces commerciales, accompagnées de nombreuses créations d'emplois. Ensuite, la poursuite des travaux d'extension de la zone Europolys qui doit permettre à terme d'accueillir plusieurs hectares d'activités économiques. Le challenge aujourd'hui est de prospecter pour promouvoir les surfaces prêtes à être commercialisées.



ARNAUD MARTHEY
Maire de **Baume**les**Dames**

Une dynamique positive est en marche et cette croissance est un impératif pour notre commune mais aussi pour l'ensemble du pays baumois. Comme vous le savez, la baisse des dotations de l'Etat, c'est une coupe sombre sans précédent pour les communes. En 3 ans, ce sont près de 600 000 € qui nous manqueront sur le budget de la Ville. Comment procéder alors que nous avons souhaité ne pas alourdir le niveau des impôts locaux ? 3 pistes sont poursuivies avec : le maintien d'une politique ambitieuse de développement, la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement en rationalisant au mieux nos charges courantes, l'intensification des mutualisations et des partenariats avec l'intercommunalité.

Sur ce dernier point nous avons entamé des démarches avec la communauté de communes pour envisager des transferts de compétences qui profiteront aux deux collectivités mais également avec des communes voisines pour nouer de nouvelles alliances et des rapprochements, au bénéfice de nos habitants respectifs. On aura l'occasion d'en parler.

Ambition, cohérence et réactivité sont les maîtres mots de notre action au service des Baumois.

Vous nous savez mobilisés pour réussir, ensemble.

Arnaud MARTHEY



Réalisation : Mairie de Baume les Dames, Place de la République 25110 Baume les Dames, Tél : 03 81 84 07 13, www.baumelesdames.org / Comité de rédaction : Ville de Baume les Dames / Crédits photos : Elypse, Ecole de Musique du Pays du Doubs central, AS Baume les Dames, Archi Concept, Baume Athlétisme, M. Mantaux/Est Républicain, Jean-Claude Perrot/ Entente Cycliste Baumoise, Doubs central, Ville de Baume les Dames, Maquette originale : **...bigbang/** Adaptation graphique : commun1.cas.too/ Agence Révéléateur, www.revelateur.fr / Impression : IME by Estimprim Tirage : 3000 exemplaires, juin 2015 / Distribution : Ville de Baume les Dames



4 / ÉDITO

6 / À LA UNE

8 / ÉCONOMIE

- EUROPOLYS Tranche 2
- Avancement des travaux de la ZAC de Champvans

10 / LA PAROLE À UN ENTREPRENEUR

- Chez Laurette
- Aux six os du chien
- Eurl Frédéric GAUROIIS
- L'Artisan du paysage
- Agence Archi Concept
- Entreprise BERGLER
- Baume secrétariat

17 / TOURISME

- Inauguration du Chalet d'Aucroix

18 / HABITAT ET URBANISME

- Projet de requalification de l'ancienne caserne des pompiers
- Prêt à taux zéro :
Le coup de pouce dans la rénovation

20 / CADRE DE VIE

- De nouvelles pratiques respectueuses de l'environnement à Baume les Dames
- Le fleurissement d'été
- Projets tulipes
- Coup de jeune sur les bacs à fleurs
- Affichage
- Les travaux de modernisation de l'espace public continuent

23 / ENVIRONNEMENT

- Lutte contre l'ambroisie
- Sortie de la Ligue de Protection des Oiseaux
- Protection des cigognes
- Nettoyage de printemps



25 / CULTURE

- Îlot Saint-Vincent
- La Vierge accompagnée de Six Saints en cure de jouvence à Vesoul

28 / SPORT

- Infrastructures sportives
- Information de l'OIS
- Trail La Baumoise
- Cyclisme

30 / ASSOCIATIONS

- L'aide alimentaire à Baume les Dames

32 / JEUNESSE

- Nouveaux Rythmes Scolaires 2015-2016

34 / COMMUNICATION

- Le nouveau site internet en ligne le 1^{er} juillet

35 / LA VIE DES SERVICES

- Aude PESEUX
- Olivier BONGEOT

36 / VIE MUNICIPALE

- Budget 2015

42 / DOUBS CENTRAL

- Doubs central : du Pays au PETR...
- Plan Climat Énergie Territorial et Territoire à énergie positive

44 / HISTOIRE

- La 560^{ème} section des Médaillés militaires tire sa révérence

45 / À SAVOIR

46 / ÉTAT CIVIL

50 / LA PAROLE AUX ÉLUS

6 / À LA UNE



Rassemblement pour Charlie Hebdo



Labellisation Ecole de Rugby

Remise des prix lors du Grand Prix
de la Ville de Baume les Dames





70^{ème} anniversaire de la signature
de l'armistice du 8 mai 1945



Remise des prix lors du tournoi futsal



Les élus lors de la rencontre de
quartier Hauteurs nord



Concert de la Cafetera Roja
dans le cadre de la saison culturelle



15^{ème} anniversaire de l'Ecole de Musique
du Pays du Doubs central

EUROPOLYS Tranche 2

LES TRAVAUX SUR LA ZONE EUROPOLYS ONT REPRIS AU PRINTEMPS.

Dans un 1^{er} temps, il s'agit des travaux de finition de la 1^{ère} tranche de la zone Europolys II qui permettront de réaliser les enrobés et la pose des candélabres pour desservir les entreprises installées sur cette tranche (Delle équipement et Troutier) ainsi que 4 lots ouverts à la commercialisation d'une superficie d'environ 12500 m².

Sur 2015, le syndicat a également acté le lancement de la 2^{ème} tranche qui permettra de viabiliser environ 20 hectares de surface cessible tout en réalisant le

bouclage avec la 1^{ère} tranche. Ces travaux devraient débuter à l'automne de cette année après une consultation des entreprises prévue à partir du mois de juin.



ZAC de Champvans

AVANCEMENT DES TRAVAUX DE LA ZONE COMMERCIALE



Le futur quartier de Champvans grandit avec notamment la zone commerciale dont la construction du projet Intermarché – Bricomarché a débuté depuis le mois d'avril.

Les travaux débutent par les terrassements avec la réalisation de deux plateformes devant accueillir les deux bâtiments et la station-service. A terme le projet regroupera un ensemble immobilier de deux bâtiments développant une surface plancher de 7 000 m².

Le premier bâtiment édifié permettra d'accueillir l enseigne Intermarché ainsi qu'une galerie marchande de

six cellules commerciales et une cafétéria qui devrait ouvrir ses portes mi 2016. Le second bâtiment accueillera l'enseigne Bricomarché.

Cette zone commerciale sera complétée par un programme de cellules commerciales aménagées sur 4000 m² de surface commerciale.

Dans le prolongement de cette zone commerciale, deux îlots dédiés à de l'habitat individuel sont aménagés et ouverts à la commercialisation depuis cette année. Plusieurs maisons sont déjà en construction.

Chez Laurette

LE RESTAURANT « LA TRATTORIA » SITUÉ 17 RUE DES LOMBARDS A CHANGÉ DE PROPRIÉTAIRE.

C'est une tête bien connue des Baumoisi qui est à la tête du restaurant « Chez Laurette ». En effet Anne-Laure GIRARDAT a déjà tenu un bar du même nom entre 2003 et 2007 place Saint Martin.

Cette Baumoise d'origine a ouvert son restaurant le 2 février dernier après un rafraîchissement des lieux et de la décoration.

Anne-Laure est entourée de deux personnes : une cuisinière

et une serveuse pour les trois salles d'une capacité de 50 couverts.

La carte est composée de nombreux plats et, depuis les entrées jusqu'aux desserts, tout est fait maison avec des produits frais ! Chez Laurette on ne peut que trouver un plat qui nous donne envie : pizzas, viandes, pâtes, tartines, etc.

Cette bonne vivante vous accueillera chez elle comme à la maison, avec sympathie et chaleur, ses mots favoris étant « convivialité et bonne humeur ».



Bon à savoir

- ☀ Carte de fidélité
offrant 1 pizza pour 10 pizzas achetées
- ☀ Formule du jour :
plat + dessert pour 8,70€

**OUVERT TOUS LES JOURS
SAUF LE MERCREDI
(JOURNÉE)
ET LE DIMANCHE MIDI**

Chez Laurette
17 rue des lombards
25110 Baume les Dames
03 81 84 31 71
Facebook : Chez Laurette

Aux six os du chien

LE 16 MARS DERNIER OUVRAIT LE SALON DE TOILETTAGE « AUX SIX OS DU CHIEN » AU 5 RUE DES ARMURIERS.



Derrière cette vitrine colorée se cache Elodie ROLIN, une toute jeune chef d'entreprise. C'est en effet du haut de ses 17 ans et demi qu'elle a concrétisé son rêve en ouvrant son propre salon de toilettage. C'est lors du stage professionnel de trois jours effectué alors qu'elle était encore collégienne qu'Elodie a confirmé sa volonté d'exercer cette profession. Elle s'est donc orientée vers cette formation et est entrée en apprentissage « Toilettage canin et félin » au CFA de Mulhouse. La qualité de prestation ne se calcule pas au nombre d'années puisque c'est avec un plaisir manifeste que cette passionnée des

animaux prend soin de nos amis à quatre pattes.

Mademoiselle ROLIN propose différents services tels que le bain, le brushing, la coupe aux ciseaux ou la tonte, coupe des ongles ou même l'épilation des oreilles.

Elle s'occupe des chiens mais aussi des chats, lapins, hamsters... bref tout ce qui a des poils.

Durant le chouchoutage de votre animal, vous pourrez même patienter dans l'espace d'accueil où Elodie se fera un plaisir de vous offrir un café. Petit plus : votre chien peut même venir profiter du sauna installé dans le salon, c'est très relaxant et apaisant pour les tous.

Bon à savoir

- ☀ Carte de fidélité offrant 5% de remise tous les 5 toilettages
- ☀ Formule « entretien mensuel » vous permettant, comme chez un coiffeur, de faire entretenir la coupe de votre animal tous les mois pour un prix très intéressant

**OUVERT DU LUNDI
APRÈS-MIDI AU
SAMEDI :
LUNDI : 14H À 18H
MARDI À SAMEDI :
09H À 18H
SANS INTERRUPTION**

Aux six os du chien

5 rue des armuriers

25110 Baume les Dames

03 81 80 02 32

07 82 40 77 13

Facebook : Aux six os du chien

Eurl Frédéric GAUROIS

C'EST LE 1^{ER} JUILLET 2012 QUE FRÉDÉRIC GAUROIS A CRÉÉ SA PROPRE ENTREPRISE, D'ABORD À MONDON, PUIS EN SEPTEMBRE 2014 À BAUME LES DAMES AU 6 RUE DES BOUVREUILS POUR ÊTRE EXACT.

Avant de créer sa société, il a travaillé douze ans dans l'entreprise familiale avec son père et son frère. Celle-ci était localisée à Mondon petit village à coté de Rougemont.

Son père Michel GAUROIS avait créé son entreprise en 1987 et c'est avec lui que Frédéric a appris le métier ainsi qu'au CFA Vauban à Besançon où il a passé de nombreux diplômes parmi lesquels un CAP installations et équipement électrique, un BEP équipement technique et énergie et un BP génie climatique. Avec tout cela, Monsieur GAUROIS a un bagage solide pour s'occuper de vous.

Son activité concerne l'installation de chauffage classique ainsi que des énergies renouvelables (chaudière



bois, granulés, pompe à chaleur). L'entreprise assure bien évidemment les dépannages. Monsieur GAUROIS s'occupe également de tout ce qui concerne les installations sanitaires. Pour effectuer toutes ces tâches, Frédéric travaille avec l'aide d'un apprenti, Nicolas HENIN, qui est en première année de brevet professionnel au CFA Vauban à Besançon.

Ce papa d'un petit Raphaël est venu s'installer à Baume « pour la proximité des services qu'offre la Ville, pour la facilité de livraison et de stockage qu'offre le bâtiment dans lequel est installée son entreprise mais aussi avec l'envie de développer une nouvelle clientèle ».



EURL FRÉDÉRIC GAUROIS

6 rue des Bouvreuils
25110 Baume les Dames
03 81 83 32 54
06 76 48 40 19

par mail :
eurlgauroisfrederic@hotmail.fr

L'Artisan du paysage

L'ENTREPRISE DE QUENTIN SIGUST RÉALISE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN D'ESPACES VERTS (TAILLE, TONTE, ABATTAGE...) ET DE MAÇONNERIE PAYSAGÈRE (DALLAGE, PAVAGE, BÉTON DÉSACTIVÉ, TERRASSEMENT, MURET, CLÔTURE...).



Cette entreprise individuelle a été créée le 23 mars 2015 par Quentin SIGUST, jeune entrepreneur, qui pourra compter sur sa famille et son grand père Claude COLOMBAIN - lui-même artisan pendant de nombreuses années - pour l'accompagner dans cette aventure.

Quentin a passé différents diplômes dans ce domaine pour acquérir les compétences nécessaires à l'embellissement paysager. Il a d'abord passé un BEP puis un BAC PRO et enfin un BTS en Aménagement paysager à Valdoie.

Passionné par son métier et ambitieux, il a quitté l'emploi qu'il occupait depuis deux ans pour lancer sa propre entreprise. C'est un challenge qu'il espère bien relever malgré ses 23 ans. Quentin mettra tout son

savoir-faire à votre disposition. « Les personnes pour qui je travaille n'ont qu'un seul interlocuteur, et ensemble nous cherchons la combinaison parfaite, entre les souhaits et le budget, qui créera le coup de cœur ».

L'ARTISAN DU PAYSAGE

2 rue de la Poudrière
25110 Baume les Dames
quentin.sigust@laposte.net
06 50 48 96 06

Agence Archi Concept

CAROLINE GAULIARD-GAILLARD ARCHITECTE DIPLÔMÉE D'ÉTAT A OUVERT SON AGENCE AU NUMÉRO 2 DE LA PLACE DU GÉNÉRAL DE GAULLE À BAUME LES DAMES. APRÈS 15 ANS DE COLLABORATION DANS PLUSIEURS AGENCES D'ARCHITECTES À BESANÇON ET DOLE, CAROLINE A SOUHAITÉ SE METTRE À SON COMPTE ET A CONCRÉTISÉ SON PROJET EN 2012.



Les compétences de l'agence sont complètes et variées :

- En marché privé, elle intervient dans la réhabilitation de maisons existantes, de commerces, d'hôtels/restaurants, le réaménagement d'anciennes fermes, l'étude et la construction de maisons individuelles, de bâtiments tertiaires, industriels.
- En marché public, elle a la capacité de répondre à des appels d'offres en architecture et en urbanisme.
- Elle est également en mesure d'assister son client dans la constitution des dossiers administratifs, notamment pour la mise aux normes de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite dans les lieux publics.

Compétences de l'agence

CONCEPTION

- étude de votre projet
- avant-projet
- permis de construire
- relevé de mesures
- plans de bâtiment existant
- architecte d'intérieur
- décoration
- choix couleurs / matériaux
- aménagements extérieurs
- aménagements paysagers

RÉALISATION

- construction
- extension / surélévation
- dossier de consultation des entreprises
- devis
- suivi de chantiers

DIAGNOSTICS

- thermique, attestation BBIO
- étude technique
- étude de faisabilité
- dossier PMR, ADAP/ACAM

Passionnée par l'art sous toutes ses formes et afin de rendre son agence vivante, Caroline propose aux artistes qui le souhaitent, de la contacter pour exposer quelques-unes de leurs productions artistiques : photos, peintures, sculptures, arts numériques, etc.

Madame GAULIARD-GAILLARD, attache un soin particulier à trouver la conception la plus pertinente, en collaboration avec ses clients, pour leur projet.

Créer l'harmonie entre une construction et les multiples critères qui l'impactent : le terrain, l'environnement, le choix des formes, des volumes, des matières, de la lumière, tout en répondant à des critères techniques exigeants, afin de concevoir des lieux de vie fonctionnels, pérennes, répondants aux dernières normes techniques et thermiques pour créer des bâtiments basse consommation et peu énergivores. Elle mettra toutes ses compétences au service de votre projet.

AGENCE ARCHI CONCEPT

2 place du Général de Gaulle - 25110 Baume les Dames

06 86 40 39 07 - archietconcept@orange.fr



Entreprise BERGLER

SAVIEZ-VOUS QUE LE RAMONAGE DE VOTRE CHEMINÉE EST OBLIGATOIRE AU MOINS UNE FOIS PAR AN ?

Le ramonage permet d'éliminer les suies et les dépôts du conduit de cheminée via le nettoyage de sa paroi intérieure. Il doit être effectué par un professionnel. Le ramonage permet notamment de prévenir les risques d'intoxication au monoxyde de carbone ou d'incendie du conduit de cheminée.

Nicolas BERGLER, est la personne qu'il vous faut.

Auto entrepreneur depuis 2012, il a commencé sa carrière comme peintre après avoir passé un CAP

Peinture à l'âge de 16 ans. Après des années d'expérience, il a décidé de passer son diplôme de ramoneur. Ce Baumois, père de 6 enfants, est très polyvalent. Bien que son activité principale soit le ramonage, il peut tout autant vous proposer ses services en peinture, papier-peint ou encore en installation de parquet flottant.

Son dynamisme et sa sympathie ne pourront que vous plaire, n'hésitez pas à lui téléphoner afin d'établir un devis.



ENTREPRISE BERGLER

Ramonage Peinture

06 75 91 12 25

Facebook :

Ramonage Peinture Bergler

Baume secrétariat

SANDY DELARUE EST DEVENUE AUTO ENTREPRENEUR EN SECRÉTARIAT DEPUIS MARS 2015.

Cette maman de deux enfants est originaire du nord de la France et est venue s'installer à Baume il y a une dizaine d'années.

Elle a eu la bonne idée de proposer ses services, elle qui a plus de 10 ans d'expérience, à toute personne ayant besoin d'une aide administrative. Cette titulaire d'un BTS assistante de direction a exercé le métier de secrétaire médicale, secrétaire après-vente, secrétaire commerciale et même secrétaire artistique. Grâce à ce bagage, elle maîtrise tous les domaines de compétences nécessaires à l'aide des entrepreneurs, artisans ou même particuliers qui en exprimeraient le besoin. Que ce soit pour un besoin occasionnel ou régulier, pour un projet spécifique ou pour des tâches courantes, Sandy mettra tout son savoir-faire à disposition pour vous accompagner.

Comme elle le dit elle-même : « beaucoup d'entrepreneurs n'ont pas le temps de gérer les tâches administratives souvent fastidieuses ». Avec sa petite entreprise Baume secrétariat, Sandy est là pour les aider.

N'hésitez pas à la contacter pour tout renseignement.



BAUME SECRÉTARIAT

4 rue Saint Joseph

25110 Baume les Dames

06 65 55 17 59

baumesecretariat@gmail.com

www.baumesecretariat.wix.com/
sandydelarue

Exemple de services proposés

- ☀ Aide à l'organisation, classement
- ☀ Création de tableaux élaborés, saisie de données
- ☀ Création de présentations diverses
- ☀ Formalités administratives
- ☀ Relances écrites, téléphoniques
- ☀ Organisation de déplacements, d'événements
- ☀ Initiation informatique (Word, Excel, Internet...)

Inauguration du Chalet d'Aucroix

SI VOUS VOUS PROMENEZ LE LONG DU CANAL, VOUS AVEZ PEUT-ÊTRE REMARQUE UN NOUVEL ÉDIFICE VERS L'ENTRÉE DU CAMPING D'AUCROIX.



Cet espace dédié aux activités de plein air sera un lieu de rencontre entre les différents utilisateurs des sites de sports de plein air, ceux du camping et les habitants de la commune.

Le bâtiment a été construit en ossature bois et avec un traitement architectural en accord avec les bâtiments édifiés sur le site. Dans cette optique, le bâtiment d'accueil, les sanitaires et les HLL (habitations légères de loisir) ont tous été conçus avec une volonté d'intégration maximale des édifices dans le paysage et un traitement de qualité des façades et toitures.

La capacité d'accueil de 50 personnes permet de recevoir un bus sur le site et d'organiser des randonnées au départ du complexe touristique.

Le Chalet d'Aucroix permettra de valoriser les différents sites de sports et d'activités de plein air présents sur le territoire communal et les environs : randonnées pédestres, randonnées VTT, cyclotourisme, loisirs autour de l'eau, la zone de loisirs et les sites d'escalade.

Ce bâtiment a été inauguré le samedi 23 mai dernier.

Pour toute information, n'hésitez pas à contacter le complexe touristique du Domaine d'Aucroix.

Contact

Complexe touristique du Domaine d'Aucroix
 Quai du Canal
 25110 Baume les Dames
 03 81 84 38 89
camping-baume-les-dames@orange.fr

Projet de requalification de l'ancienne caserne des pompiers

A CÔTÉ DU BÂTIMENT ABRITANT AUJOURD'HUI LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES, ÉTAIT INITIALEMENT PRÉVUE LA CONSTRUCTION D'UN HÔTEL. MALHEUREUSEMENT, AUCUN PROJET N'A PU ALLER À SON TERME.



Cette zone à fort passage, du fait à sa proximité avec la RD 683, se doit d'être réhabilitée afin d'offrir une belle image de la Ville aux personnes qui la traversent.

La Municipalité a donc souhaité trouver une nouvelle solution. La société Elypse a proposé un nouveau projet qui consiste en la création d'un bâtiment d'un étage composé de plusieurs cellules commerciales. La Municipalité, dans son engagement de revitalisation du centre historique, n'a accepté qu'à la condition qu'aucun des magasins venant s'implanter ne le fasse en quittant le centre.

En lien avec cet objectif, l'espace Breuil avec ces cellules commerciales créées ou à venir doit constituer, à terme, une porte d'entrée dynamique et attractive sur le centre-ville.



Prêt à taux zéro : Le coup de pouce dans la rénovation



DÉBUT 2015, LA MINISTRE DU LOGEMENT, DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES ET DE LA RURALITÉ, SYLVIA PINEL, A DÉVOILÉ LA LISTE DES COMMUNES CONCERNÉES PAR L'OUVERTURE DU PRÊT À TAUX ZÉRO POUR L'ACHAT DE LOGEMENTS ANCIENS À RÉHABILITER EN MILIEU RURAL.

Baume les Dames est recensée dans les communes pouvant bénéficier de ce dispositif dont le but est de favoriser la revitalisation des centres bourgs. Notre commune a été retenue du fait qu'elle propose un niveau de services et d'équipements existants en milieu rural ainsi qu'un potentiel de logements à réhabiliter pouvant être remis sur le marché.

Pour être éligibles au prêt à taux zéro, les travaux d'amélioration doivent être au moins égal à 25% du coût total de l'opération. Dans ce cas, l'opération de rénovation bénéficiera du même taux d'aide qu'un prêt à taux zéro dans le neuf.

Les bénéficiaires de ce type de prêt doivent justifier ne pas être propriétaires de leur résidence principale au cours des deux années précédant la demande de prêt.



L'obtention du prêt est également soumise aux conditions de ressources du foyer qui ne doivent pas excéder un plafond dépendant de la charge de famille et du lieu de résidence.

Infos : www.economie.gouv.fr/cedef/pre-a-taux-zero

De nouvelles pratiques respectueuses de l'environnement à Baume les Dames

LES SERVICES DE NOTRE VILLE S'ACTIVENT DEPUIS QUELQUE TEMPS À METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE EN ADÉQUATION AVEC LES GRANDS ENJEUX ÉCOLOGIQUES DE NOTRE TEMPS.



« Zéro phyto », « fauchage tardif », « gestion différenciée des espaces » sont autant de thématiques qui prennent peu à peu leur place au sein de notre cité.

Aussi, ce qui peut paraître parfois pour nombre de nos concitoyens comme un certain laisser-aller dans l'application, n'est en fait qu'une volonté avérée de communiquer aux jeunes et moins jeunes générations, les principes d'une cohabitation nécessaire avec notre environnement.

Ainsi, on notera les tontes tardives, les plantations de vivaces et autre paillage mis en place de ci de là, la réalisation de zone prairiale, la priorisation des opérations de désherbage des espaces publics ou encore la modification de gestion agronomique des sites tels que la zone de loisirs de la Prairie.

Toutes ces actions doivent nous amener tous ensemble à considérer nos espaces différemment.

Soyons de notre temps, agissons pour notre environnement.

LE THÈME RETENU POUR LE FLEURISSEMENT D'ÉTÉ EST « JARDINS D'ÉTÉ ».

Comme tous les ans, la Ville de Baume les Dames participera au concours des Villes et Villages fleuris. Ce concours est chapeauté par le Comité Régional du Tourisme et par son homologue Départemental.

Notre objectif est d'obtenir la seconde fleur, signe d'une gestion ambitieuse de nos espaces publics. Une partie des équipes municipales sera donc mobilisée du 15 juin au 30 août.

En parallèle, le concours des maisons fleuries sera également reconduit en cette année 2015. Le jury arpentera chaque rue de Baume les Dames le vendredi 31 juillet de 8h à 19h.



PROJET TULIPES



Courant décembre, une partie des élèves de CP/CE1 des 3 écoles baumoises ont planté des tulipes sur différents sites : les élèves de l'école de Cour sur le rond point du pont bleu, les élèves de l'école des Terreaux devant la mairie et les élèves de l'école du Breuil vers l'Office du Tourisme. Les enfants ont eu le plaisir de voir pousser puis de cueillir ces tulipes le mois d'avril venu.



Coup de jeune sur les bacs à fleurs



Dans le cadre de la revitalisation du cœur historique et son attrait touristique, la commune a décidé de changer les contenants béton vieillissant qui jalonnaient le centre de Baume les Dames. Aussi, des bacs à fleurs gris et rose, modernes et plus contemporains, ont été installés.



AFFICHAGE



3 gabarits métalliques ont été installés afin de permettre aux associations et aux entreprises baumoises de communiquer par le biais de banderoles. Ces structures offrent une communication efficace tout en permettant de garder notre Ville propre et soignée.

Pour tout renseignement, contacter les services de la Ville.

Afin de compléter cette offre, des bornes de libre expression verront le jour fin juin 2015 sur 4 sites :

- esplanade de la Libération (gare)
- place Jean Ferrat
- gymnase de l'Europe
- place Jouffroy d'Abbans

Vous avez peut-être pu remarquer que les transformateurs EDF ont été nettoyés. L'affichage sauvage sur ce type de structure est strictement interdit, les bornes de libre expression permettent d'annoncer les événements à venir en toute propreté.

Tous ces efforts permettent à notre commune de garder ses nombreux labels et pourquoi pas d'obtenir une seconde fleur au concours des Villes et Villages fleuris.

3 Les travaux de modernisation de l'espace public continuent

La Ville de Baume les Dames va entamer la troisième phase de travaux de modernisation des infrastructures jalonnant la rue de la Prairie. Les deux premières phases de travaux ont été réalisées entre le Super U et la rue du Stand, et le long des gymnases. Les entreprises évolueront entre la rue du Stand et la rue du Stade.

Cette seconde étape va débuter dans le courant de l'été par la dépose et l'enfouissement des lignes aériennes bordant les voies de circulation.

En parallèle, les équipes communales vont procéder aux derniers ajustements des études de tracé des espaces publics. Ces études déboucheront sur le lancement des réflexions des voiries rendues aux usagers baumoises.



LUTTE CONTRE L'AMBROISIE

L'ambrosie, plante originaire d'Amérique du nord, est arrivée en Europe vers 1860 parmi des semences importées. Restée discrète jusque dans les années 1950, cette plante connaît depuis quelques années un important développement depuis la vallée du Rhône. Aujourd'hui son extension touche désormais le sud de notre région, elle se développe rapidement et commence à apparaître dans notre ville.

L'ambrosie est une plante envahissante et très allergisante avec des feuilles couleur vert vif des deux côtés, sans odeur et dont la tige est couverte de poils blancs. A la fin de l'été, les pollens d'ambrosie peuvent provoquer des allergies gênantes et parfois graves : rhinite, conjonctivite, trachéite, asthme, urticaire ou eczéma. L'ambrosie n'aime pas la « concurrence végétale » ; il faut donc l'empêcher de pousser : en semant du gazon, en évitant de tondre trop ras, en évitant les désherbants, en recouvrant le sol nu par un paillis d'écorce ou par une toile autour des plantations.



Un arrêté préfectoral du 11/07/2014 définit la lutte contre l'ambrosie comme un enjeu de santé publique. L'objectif de cet arrêté est de protéger la population. Il fixe l'obligation aux propriétaires, locataires, ayants-droits ou occupants de prévenir la pousse de l'ambrosie et de la détruire que ce soit dans le milieu privé, agricole, le domaine public de l'état et les terrains des collectivités territoriales. Pour tous renseignements et signalement, vous pouvez contacter le référent désigné en mairie.

source Ambrosie : <http://www.fredonfc.com>

Sortie de la Ligue de Protection des Oiseaux

Mi-avril, la LPO (ligue de protection des oiseaux) a fait découvrir à une vingtaine de personnes les bergeronnettes des rivières, mésanges, hirondelles, grands corbeaux, buses... et milans royal.



© C. Aussaguel

PROTECTION DES CIGOGNES

Baume les Dames est dans un couloir de migration des cigognes, et constitue une halte à chaque printemps de ces oiseaux protégés en France. RTE (Réseau Transport d'Electricité) a procédé mi-mars à la pose d'anémomètres qui, en rotation, effarouchent les volatiles empêchant ainsi qu'ils ne se posent sur les pylônes haute tension qui surplombent la ville, et évitent ainsi leur électrocution.

Nettoyage de printemps



Une centaine de bénévoles se sont retrouvés le 26 avril. Venant de différents départements et même de Suisse, ils ont tous répondu à l'appel des associations Géocaching, Gaïa, Colibris et de la Ville de Baume les Dames pour procéder à différentes opérations en lien avec la nature. Certains munis de gants et sac-poubelle ont arpenté les chemins communaux et les bords du Doubs à la recherche du moindre débris. Les autres ont mis en place des protections autour des fourmilières et nettoyé les mares.

À leur retour en fin de matinée, tous se sont retrouvés sous le hangar des pipes Ropp pour un verre de l'amitié offert par la Ville et ont été accueillis par la présidente de l'Office de Tourisme, Maud Beauquier. S'en est suivi un repas tiré du sac, convivial et accompagné par le groupe de musique « YORBA » qui a fait l'unanimité.

L'après-midi fut consacré à une séance de Géocaching, découverte pour certains et habituel pour

d'autre, le tout dans la bonne humeur.

Notre paysage est composé de nombreux kilomètres de sentiers et chemins, axes de passage qui ne sont pas épargnés par les incivilités et où l'on trouve toujours trop de déchets. Nous remercions vivement toutes les personnes qui se sont déplacées ainsi que les différentes associations locales œuvrant à l'entretien de nos espaces naturels.



Îlot Saint-Vincent

LA REQUALIFICATION DE L'ÎLOT SAINT-VINCENT EST UN DES PROJETS AMBITIEUX AU CŒUR DE LA REDYNAMISATION DU CŒUR HISTORIQUE.

Travaux

Suite à l'étude de faisabilité menée par la sedD (Société d'Équipement du Département du Doubs), c'est en premier lieu la partie donnant sur la rue Saint-Vincent et sur la rue du Crieur qui sera réhabilitée.

Cette zone a été désamiantée dans le courant du mois de mai et sera déconstruite au cours de l'été.

Par la suite, un diagnostic archéologique sera réalisé avant de débiter la construction du bâtiment.

Espace socio-culturel

La première partie du nouvel édifice verra le jour en 2017 et sera dédiée à un espace socio-culturel.

Ce secteur de l'îlot, situé le long de la rue Saint-Vincent, regroupera de nombreuses associations culturelles et des salles mutualisées.

Stationnement

En complément des travaux engagés à l'Îlot Saint Vincent, une série de places de stationnement va être créée à la place des actuels garages rue du Crieur.

Ces places (zone blanche) viendront augmenter l'offre de stationnement au centre-ville et permettre aux personnes qui travaillent ou habitent la zone de se garer plus facilement.



Archéologie préventive

Afin d'étudier l'éventuelle présence de vestiges, le Préfet a prescrit un diagnostic archéologique avant les travaux de construction.

Ce diagnostic sera réalisé à la fin de l'été par l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP).

Il aura pour objectif de détecter, caractériser, et dater d'éventuels vestiges archéologiques en sondant 5 à 10 % de la surface du projet d'aménagement.

FINANCEURS

Afin d'obtenir l'aide de différents financeurs publics, des dossiers de subvention ont d'ores et déjà été déposés pour aider à la construction de cet espace socio-culturel : la Région, le Département et l'Etat (par le biais de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) ont été sollicités.

La Vierge accompagnée de Six Saints en cure de jouvence à Vesoul

LE TABLEAU « LA VIERGE ACCOMPAGNÉE DE SIX SAINTS » (RÉALISÉ EN 1630 PAR SILLE DE LOISY ET CLASSÉ AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES) VA BIENTÔT RETROUVER SA PLACE DANS L'ÉGLISE SAINT-MARTIN.

Alertée sur l'état du tableau par l'Association « Les Amis de Saint-Martin », la Ville a sollicité en juin 2014 le Centre Régional de Restauration et de Conservation des Œuvres d'Art (CR-RCOA) de Franche-Comté situé à Vesoul, pour des travaux de restauration.

En plus des traitements habituels de restauration (nettoyage, retouches ponctuelles...), il s'est avéré que le cadre en bois nécessitait un traitement contre les insectes l'ayant colonisé, et qu'un rentoilage serait nécessaire pour une meilleure tenue dans le temps.

Soutenue par l'Etat, le Département, la Communauté de Communes et l'Association des Amis de Saint-Martin, la Ville a pu faire exécuter tous les traitements de restauration pour un montant global de 20.600 € HT.



Dérentoilage

Le dérentoilage s'est avéré indispensable pour refixer la couche picturale.

Les déformations et les écailles ont été traitées par une mise en tension progressive de la toile originale, et par une légère humidification. Ainsi le doublage a pu être retiré.

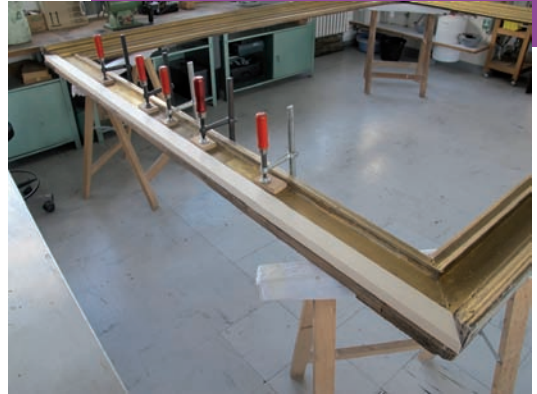
La toile a ensuite été consolidée par un nouveau doublage afin de stabiliser son état.

Les opérations de conservation ayant été plus conséquentes que prévues, le tableau retrouvera finalement sa place dans l'Eglise Saint-Martin pendant l'automne, après plus d'un an de rénovation.

Traitement du cadre

Après le démontage, le CRRCOA a constaté une infestation des éléments de bois constitutifs du cadre et du châssis par des insectes xylophages.

Il a donc fallu réaliser un traitement curatif de désinsectisation par anoxie sous atmosphère inerte (4 semaines).



Infrastructures sportives

Planning des gymnases

La municipalité va solliciter les associations sportives de la ville, afin de connaître leurs besoins pour la saison 2015-2016, à partir de la rentrée des classes de septembre 2015.

Les nouveaux plannings des installations sportives seront proposés aux associations.

Une réunion plénière à l'initiative du service des sports sera organisée fin juin, où tous les utilisateurs et associa-

tions seront conviés. Chaque association devrait pouvoir y retrouver en partie ses besoins et souhaits, mais probablement que tous ne pourront être exaucés...

Le gymnase de l'Europe

Mis en service courant janvier 2015, ce bâtiment sportif donne entière satisfaction pour ses utilisateurs quotidiens. Son planning hebdomadaire est déjà quasiment saturé.

Informations de l'Office Intercommunal des Sports (OIS)

Cette année 2015, le **Trophée des Sports** sera lié à l'organisation du **Forum des Associations**. Une date a été arrêtée : le **5 septembre 2015**

■ L'OIS a recruté en mars 2015 deux jeunes volontaires en **Service Civique** pour 10 mois chacun, soit jusqu'au 31 décembre 2015. Ces jeunes volontaires, Damien et Sébastien ont été recrutés sur les thèmes Sport Santé et Sport Adapté. Ils interviennent comme cadres d'appoint aux NAP, ils aident à l'encadrement des rencontres locales et départementales USEP, ils vont intervenir également comme cadres d'appoint avec les jeunes gens scolarisés à l'IME des Vignottes, participant à leur intégration dans des séances de NAP et des cours et entraînements des associations sportives locales, enfin ils aident au fonctionnement associatif de l'OIS.

■ le **minibus** de l'OIS est à la disposition des associations du canton de Baume qui en font la demande et qui ont payé leur adhésion annuelle de 20 € à l'OIS. Les tarifs sont avantageux pour les associations. Le réserver auprès du secrétaire de l'OIS : M. Marc GALLET ou auprès du service des Sports de la Ville de Baume les Dames.



3 Trail La Baumoise



Le club de Baume les Dames Athlétisme va organiser son traditionnel Trail annuel « **La Baumoise** » le dimanche 5 juillet. Ce sera l'un des plus grands événements sportifs de l'année. Plus de 250 coureurs venus du Grand Est seront présents sur le circuit baumoïse, tracé de main de maître par les dirigeants du club d'Athlétisme local et M Philippe BELMOSTEFAOUI. Le quartier général de la manifestation sera situé au Centre intercommunal et les parcours seront tracés dans la vallée et sur le plateau (ascension du Mont Dommage, passage à Silley Bléfond et au Bois Rodolphe, etc.).

Deux courses sont prévues, une de 13 km : « **la Mini Baumoise** » et une de 25 km : « **la Baumoise** », celles-ci seront adaptées à l'âge et au niveau des participants.

Ce trail est un événement majeur dans la vie sportive de la commune.

Cyclisme

En mai, l'Entente Cycliste Baumoise a brillamment organisé le **Grand Prix de la Ville de Baume les Dames** le 14 mai avec un beau circuit en ville long de 2,7 km. De très nombreux spectateurs s'étaient donné rendez-vous le long de la route pour encourager les sportifs ou juste profiter du spectacle.



Bénéficiant d'un très beau temps, cette course fut un réel succès, que ce soit au plan organisation, mobilisation des bénévoles ou encore participation (ce sont en effet plus de 200 participants qui se sont donné rendez-vous de toute la Franche-Comté mais aussi d'Alsace et de Bourgogne). Tous étaient bien sûr répartis dans différentes catégories allant de minimales à vétérans.

L'aide alimentaire à Baume les Dames

DANS LE CADRE DE L'ACTION SOCIALE, DEUX SERVICES D'AIDE ALIMENTAIRE SONT PROPOSÉS SUR LA COMMUNE : L'ÉPICERIE SOLIDAIRE « LE PANIER DE L'AMITIÉ » ET LES RESTOS DU CŒUR SUR LA PÉRIODE HIVERNALE.

Le « Panier de l'amitié », partenariat entre le CCAS et la Croix Rouge de Baume les Dames, propose chaque semaine d'avril à novembre et par quinzaine de décembre à mars, une aide alimentaire pour les familles qui rencontrent des difficultés dans leur quotidien. Ce service intervient sur le Doubs central.

Approvisionnée par la Banque Alimentaire de Besançon et certains commerces locaux, cette structure, ouverte depuis 2007, soutient et accompagne plus de 300 personnes chaque année.

Le « Panier de l'amitié » évolue :

■ **De nouveaux locaux** sont mis à disposition par la commune : **à compter du 21 mai 2015**, la distribution alimentaire aura lieu au 4 rue des Finances (anciennement Trésor Public).

■ Évolution du fonctionnement de l'aide alimentaire :

Outre les collectes réalisées par la Banque Alimentaire et l'aide alimentaire de la France, l'Europe



finance un « **Programme Européen d'Aide Alimentaire aux plus Démunis (PEAD)** ». Ce programme propose des produits complémentaires au programme d'aide alimentaire français. Les produits issus de ce programme ne peuvent être vendus.

Par définition, les épiceries sociales et solidaires proposent une aide alimentaire avec une certaine liberté de choix qui engage le bénéficiaire à s'acquitter d'une participation financière en lien avec la valeur des produits proposés.

La Croix Rouge Départementale souhaite harmoniser le fonctionnement de ses centres de distribution. Au niveau local, la Croix Rouge suit les consignes départementales et fait le choix de continuer à bénéficier des produits européens PEAD, en proposant une nouvelle forme de distribution alimentaire.

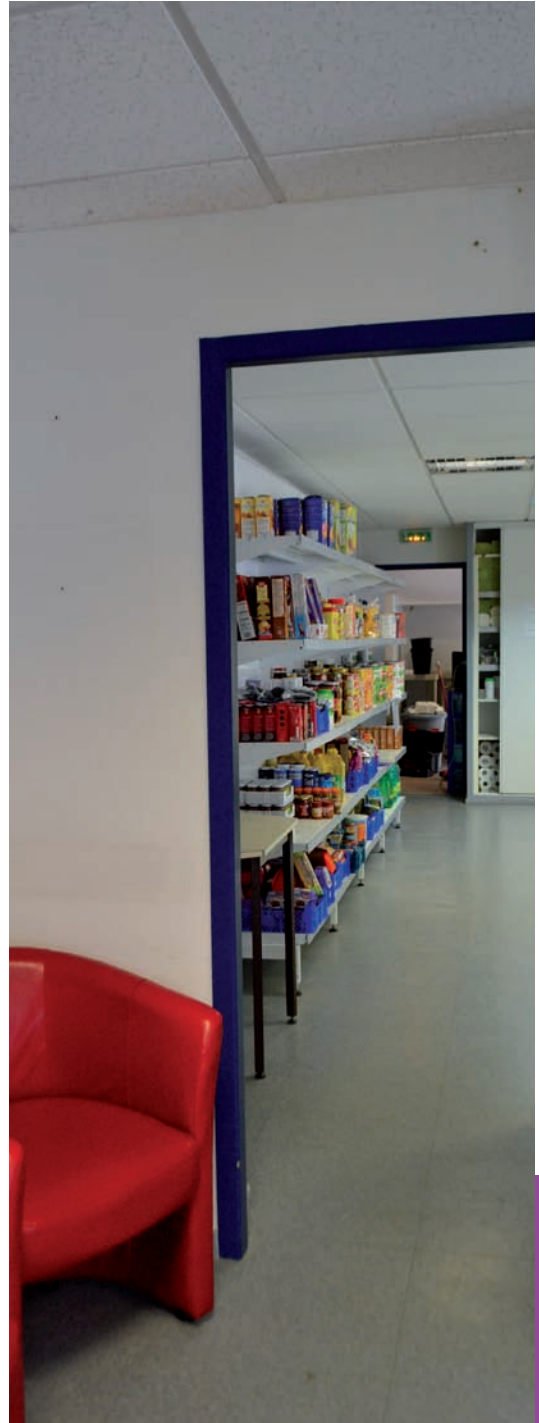
Le « Panier de l'amitié » se transforme ainsi en centre de « Distribution Alimentaire à Libre Choix (DALC) ». Une contribution fixe remplacera la participation financière liée à la valeur du panier.

Les critères d'inscription ne changent pas.



Les familles sont accueillies tous les jeudis après-midi, de 13h30 à 17h, depuis le 21 mai 2015, au 4 rue des Finances à Baume les Dames

03 81 84 32 87 ou 03 81 84 75 10



Nouveaux Rythmes Scolaires 2015-2016

COMME ELLE S'ÉTAIT ENGAGÉE À LE FAIRE, LA MUNICIPALITÉ A ORGANISÉ TOUT AU LONG DE L'ANNÉE 4 COMITÉS DE PILOTAGE ET 2 RÉUNIONS PUBLIQUES AFIN D'ASSURER LE SUIVI DE LA MISE EN PLACE DES NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES ET DU DÉROULEMENT DES NAP.

Un certain nombre d'améliorations, cycle après cycle, ont ainsi pu être apportées et l'organisation s'en est trouvée renforcée pour les enfants. Ces derniers ont pu découvrir - ou redécouvrir - une large gamme d'activités allant de la couture à l'éveil musical en passant par le théâtre ou la création autour de la photo.

La réunion publique du 12 mai dernier a été l'occasion de faire un bilan très exhaustif de ces nouveaux



rythmes. De nombreux points ont été soulevés et notamment le besoin de faire évoluer l'emploi du temps pour la rentrée de septembre 2015 en tenant compte des exigences suivantes :

- modifier l'horaire de sortie d'école à 16h (contrainte des transports scolaires et adaptation aux horaires du collège),
- éviter les journées de 6h d'enseignement,
- adapter les NAP aux contraintes rencontrées cette année principalement en matière d'occupation des locaux et de gestion des ressources humaines,
- harmoniser les horaires d'école/NAP,

Tout cela en veillant à respecter le projet éducatif territorial (PEDT).

Suite à cette réunion publique et aux propositions faites par les équipes enseignantes, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP) a été sollicitée pour une mise en place des NAP de 2 fois 1h hebdomadaire et en a accepté le principe. Une nouvelle organisation, que vous trouverez page suivante, est soumise à l'avis du DASEN (Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale).

Les NAP en chiffres

- 454 enfants inscrits aux NAP sur les 632 enfants scolarisés (72%)
- 50 intervenants chaque jour
- 132 500 € de dépenses sur une année (hors cout des locaux et des charges de fonctionnement de ceux-ci)
- Une dépense pour la commune de 193€ par enfant et par an environ

L'emploi du temps se déclinera en fonction des deux regroupements suivants :

■ **regroupement** : école maternelle et élémentaire de Cour,

	Enseignement			Temps méridien		Enseignement			NAP		Total heures enseigne-ments	Total heures NAP
	8h30	11h30	3h	11h30	13h30	13h30	15h15	2h15				
Lundi	8h30	11h30	3h	11h30	13h30	13h30	15h15	2h15			4h45	
Mardi	8h30	11h30	3h	11h30	13h30	13h30	16h15	2h45	15h15	16h15	5h45	1h
Mercredi	8h30	11h30	3h	11h30	13h30						3h	
Jeudi	8h30	11h30	3h	11h30	13h30	13h30	15h15	2h15			4h45	
Vendredi	8h30	11h30	3h	11h30	13h30	13h30	16h15	2h45	15h15	16h15	5h45	1h
											24h	2h

■ **regroupement** : écoles maternelles du Centre et de la Prairie, écoles élémentaires des Terreaux et du Breuil.

	Enseignement			Temps méridien		Enseignement			NAP		Total heures enseigne-ments	Total heures NAP
	8h30	11h30	3h	11h30	13h30	13h30	15h15	2h15				
Lundi	8h30	11h30	3h	11h30	13h30	13h30	15h15	2h15	15h15	16h15	4h45	1h
Mardi	8h30	11h30	3h	11h30	13h30	13h30	16h15	2h45			5h45	
Mercredi	8h30	11h30	3h	11h30	13h30						3h	
Jeudi	8h30	11h30	3h	11h30	13h30	13h30	15h15	2h15	15h15	16h15	4h45	1h
Vendredi	8h30	11h30	3h	11h30	13h30	13h30	16h15	2h45			5h45	
											24h	2h

Un tirage au sort a été effectué pour déterminer les jours de chaque regroupement lors du conseil municipal du 26 mai.

Ce nouvel emploi du temps permet de répondre aux demandes émises lors de la réunion publique et devrait améliorer la qualité du service public en direction de l'enfance.



Un courrier sera envoyé à tous les parents dès confirmation de l'emploi du temps par le DASEN.

Le nouveau site internet en ligne le 1^{er} juillet

LA VILLE CONTINUE LA MODERNISATION DE SES SUPPORTS DE COMMUNICATION.

www.baumelesdames.org

L'ensemble a été repensé pour faciliter l'accès à toutes les informations utiles. Graphisme renouvelé, navigation intuitive, ergonomie revisitée, arborescence déclinée en six niveaux à partir du menu principal : tout est pensé pour un accès convivial et rapide à l'information.

Pour faciliter la navigation et la recherche, toutes les informations sont classées dans 6 grandes rubriques : vie municipale, démocratie, économie et développement, éducation et famille, culture et loisirs, et enfin tourisme.

Sur la page d'accueil du site, vous trouverez des boutons d'accès rapide pour rejoindre directement les informations les plus consultées comme les démarches en ligne et les gardes médicales.

La Municipalité étant très attachée à la démocratie participative, vous pourrez vous exprimer par le biais d'un formulaire de contact.

Bien entendu, vous retrouverez également toutes les informations disponibles auparavant sur l'ancien site : agenda, actualités, coordonnées, etc.

Le 1^{er} juillet, vous pourrez découvrir ce tout nouveau site internet, n'hésitez pas à nous donner votre avis !



Avant



Après

Aude PESEUX

Cela fait maintenant 2 mois qu'Aude PESEUX a rejoint les services de la Ville.

Cette jeune maman de trois enfants a été embauchée au poste d'assistante du directeur des services techniques.

Titulaire d'une maîtrise d'Administration Economique et Sociale et Baumoise depuis plus de 10 ans, son visage ne vous est peut-être pas inconnu. Elle a en effet travaillé chez Adecco au recrutement des intérimaires, à l'IME en tant que responsable payes et au PEEI en tant qu'assistante de direction. Son rôle est d'assister le directeur des services techniques dans les missions qui lui sont dévolues. Madame PESEUX organise et planifie, par exemple, les réunions et commissions, gère les agendas et accueille le public, professionnel ou non. C'est également elle qui, en collaboration avec le service communication et démocratie participative, assure le suivi des demandes exprimées lors des rencontres de quartier.



Olivier BONGEOT



Début avril, Olivier BONGEOT a intégré les services de la Ville en tant que Directeur Général des Services en remplacement de Monsieur BERTHAUT qui occupait ce poste depuis 2003.

Il a occupé pendant 17 ans le poste de directeur des finances et des ressources humaines pour la Ville d'Étupes et pendant 2 ans celui de Directeur Général pour la Ville d'Hérimoncourt. S'ajoute à cela le fait qu'il est lui-même élu au sein de la commune de Colombier-Fontaine en tant qu'adjoint aux finances.

Toutes ces expériences lui permettent d'apporter aujourd'hui à notre commune des compétences pointues dans de nombreux domaines notamment en ce qui concerne les finances et l'organisation des services.

Fort de ses solides connaissances en gestion de collectivités locales, il aura à cœur de gérer notre commune dans l'intérêt de tous les Baumois.

Budget 2015

LE VOTE DU BUDGET CONSTITUE L'ACTE POLITIQUE MAJEUR DE LA VIE DE LA COLLECTIVITÉ. IL INCARNE LES CHOIX FORTS QUE FAIT LA MUNICIPALITÉ DANS L'EXERCICE DE SES MISSIONS.



Une commune doit nécessairement présenter son budget à l'équilibre, le déficit lui étant interdit. Le budget de fonctionnement de Baume les Dames voté pour l'année 2015 s'élève à 6 239 594 € en recettes pour

5 000 115 € en dépenses. La différence soit 1 239 479 € constitue un excédent de fonctionnement qui peut être utilisé pour tout ou partie pour financer les investissements réalisés.

Quelles sont les recettes de notre commune ?

Les ressources de Baume les Dames sont principalement composées :

- Des impôts dits « ménages » : Taxe d'Habitation (TH), Taxe sur le Foncier Bâti (TF), Taxe sur le Foncier Non Bâti (TFNB). Ces taxes sont perçues à hauteur des taux votés par la Commune.

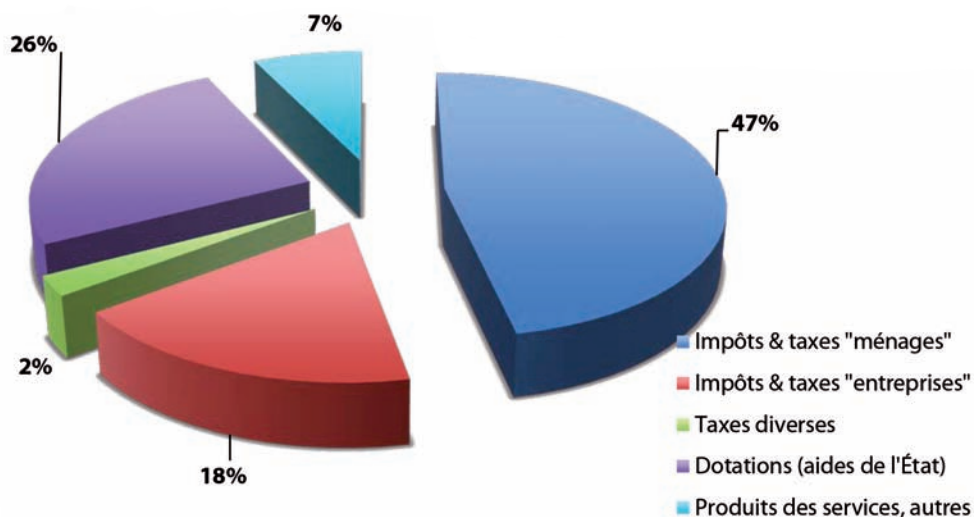
- De la fiscalité sur les entreprises : elle est collectée depuis le 1^{er} janvier 2014 par la Communauté de Communes du Pays Baumoïse. A sa charge, elle reverse à la Commune une attribution de compensation correspondant au produit des taxes sur les entreprises perçues en 2013 par Baume les Dames. Ces taxes « professionnelles » sont les suivantes : Contribution Foncière des Entreprises (CFE), Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE),

Taxe sur les Surfaces Commerciales (TASCOM) et Taxe sur Infrastructures de Réseaux (IFER)

- Des dotations attribuées par l'État aux collectivités : Elles sont en baisse très forte pour 2015 (- 100 000 €) et le seront encore en 2016 (- 100 000 €) et en 2017 (-100 000 €) soit près de 600 000 € sur 3 ans.

- Des autres produits par rapport à des redevances pour occupation ou des loyers sur des biens communaux, des remboursements sur rémunérations (arrêts maladies ou aides spécifiques sur des personnels sous contrats aidés).

Recettes de fonctionnement de l'année 2015 hors excédent reporté : 4 802 892 €



Quelles sont les dépenses de notre commune ?

Les recettes servent à financer les services publics, mis en œuvre par les agents de la collectivité. Elles constituent les dépenses de fonctionnement. Ces dépenses sont pour l'essentiel inférieures aux communes comparables à la nôtre, notamment pour les dépenses à caractère général ou pour les frais de personnel. La réduction drastique des dotations nous oblige à maîtriser aux mieux ces dépenses.

- Les charges générales correspondent au paiement des achats de la collectivité : énergie, contrats de maintenance, de locations ou d'assurances, achats d'équipement divers, informatique, télécommunication, entretien de matériel et de locaux, programme culturel, etc.

- Les dépenses de personnel, salaires et charges, représentent un peu moins de la moitié des dépenses réelles de fonctionnement.

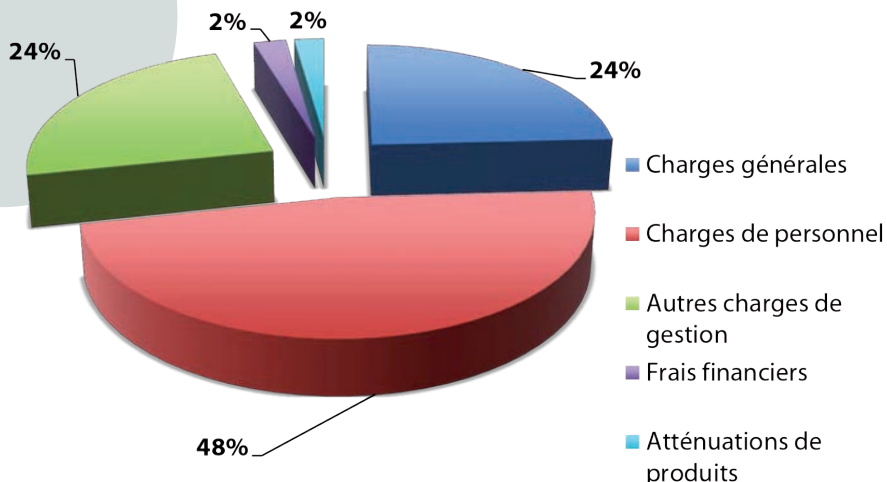
- Les autres charges incluent des versements à d'autres organismes comme le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), le CCAS Communal (petite enfance, péri & extra-scolaire, rythmes scolaires, cantine, solidarité) ou diverses subventions à des associations ou à la rénovation des logements (OPAH, opérations façades).

- Les charges financières correspondent aux intérêts des emprunts contractés par la Ville.

38 / VIE MUNICIPALE : *budget 2015*

Dépenses réelles de fonctionnement : 4 839 658 €

Charges de fonctionnement



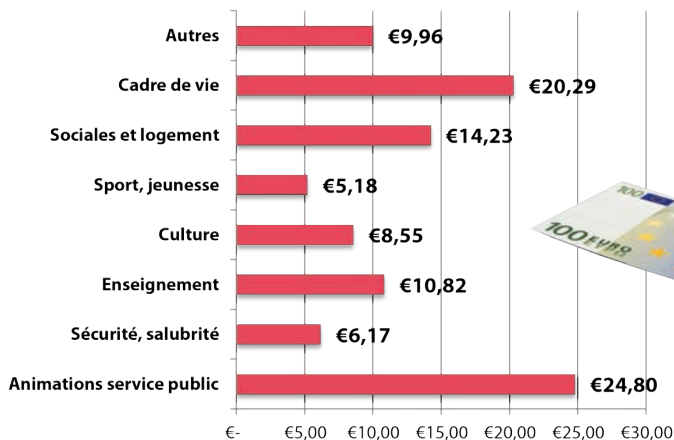
Lorsque Baume les Dames dépense 100 € (Budget prévisionnel 2015), ils sont consacrés de façon équilibrée aux 4 grandes fonctions de ses compétences légales :

1- Services logistiques à la population et à leur fonctionnement : État Civil, Finances, Ressources humaines, Informatique, Télécoms, Communications, assurances...

2 - Prévention et solidarités

3 – Animation, jeunesse & sports

4 – Environnement, cadre de vie communal, entretien des bâtiments communaux



Pour 100 euros dépensés, le service public à Baume c'est :

Il est à noter néanmoins qu'un certain nombre de dépenses (Aménagement, ZAC, lotissements, développement économique...) sont effectués soit par des bud-

gets annexes (eau, assainissement, forêt, tourisme...), soit par des syndicats comme celui de la zone Europo-lys (économie).

Les investissements

La commune investit chaque année dans des travaux nouveaux, de remise aux normes, ou de gros entretien du patrimoine communal. Elle peut également investir en développant l'offre de services. On retrouve ainsi deux grandes catégories d'investissements :

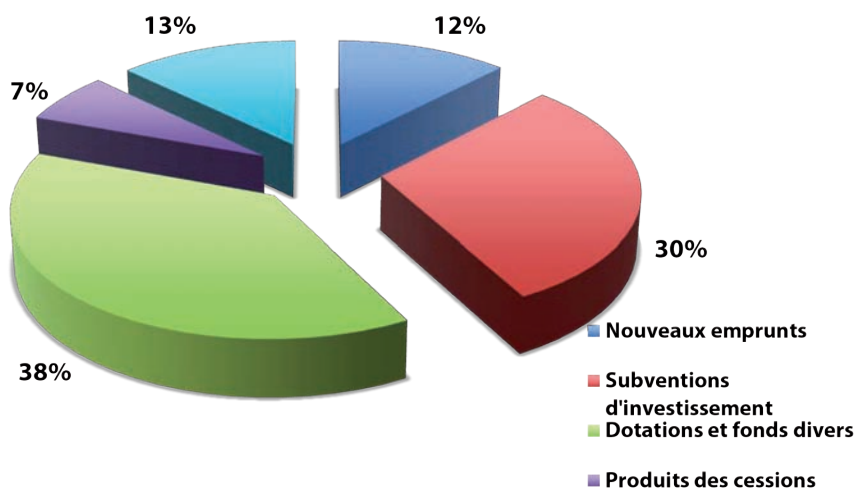
- Les investissements « structurants » pour les nouveaux projets : Aménagement de l'Ilot St Vincent, aménagement de la ZAC de Champvans, de l'Esplanade du Breuil...
- Les investissements « courants » pour l'entretien des équipements et bâtiments : travaux de voirie,

aménagement de la rue de la prairie, travaux dans les écoles, restructuration des services de la Mairie...

La Ville de Baume contribue ainsi à l'effort d'investissement national dont plus de 70% est à l'initiative des collectivités locales.

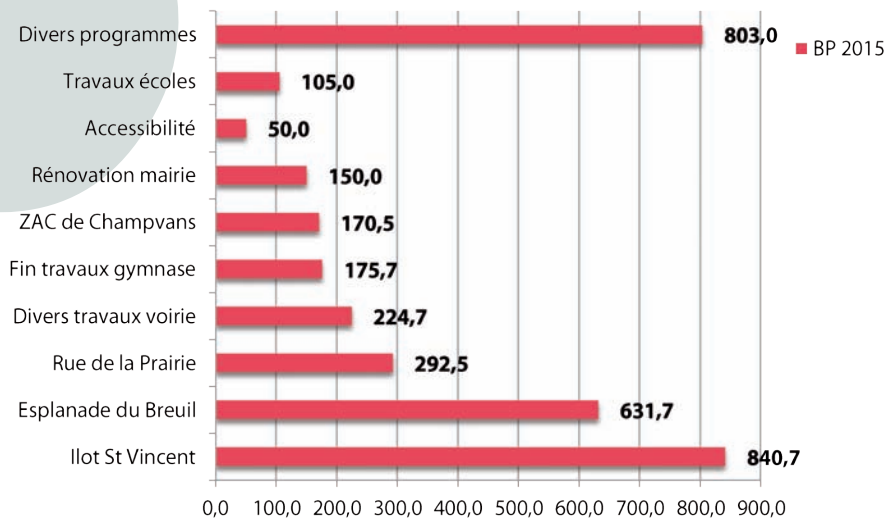
Les travaux sont réalisés pour des usages sur le long terme. Il est donc normal que le recours à l'emprunt « prédomine » pour le financement d'équipements qui seront utilisés par plusieurs générations.

Le financement des investissements (réalisations 2014)



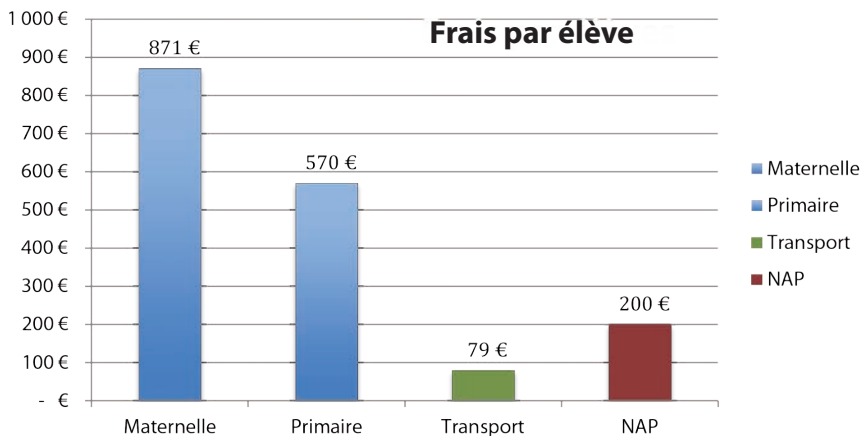
40 / VIE MUNICIPALE : *budget 2015*

Les grandes lignes du programme d'investissement 2015 en milliers d'euros



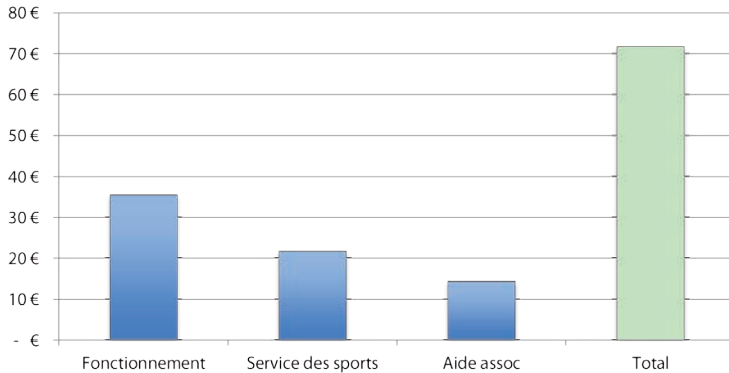
Quelques exemples de dépenses en 2014 (hors investissements)

Pour les 634 enfants scolarisés dans les écoles : 735 € par enfant en moyenne.



VIE MUNICIPALE : *budget 2015 / 41*

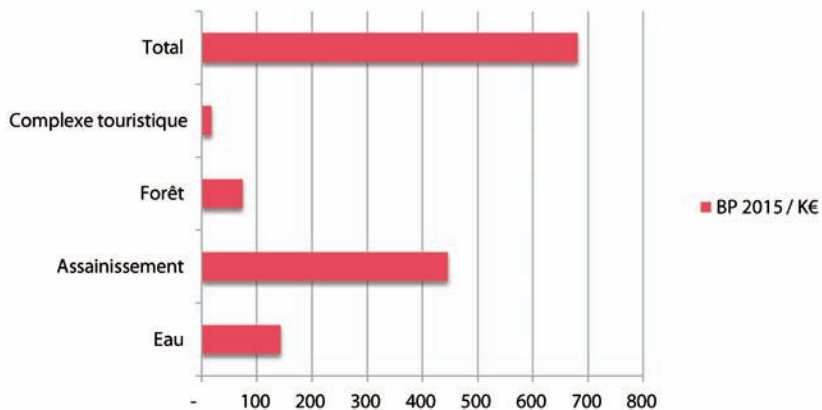
Pour les 2822 licenciés sportifs :



Mais le budget de la Ville comprend aussi des budgets annexes dont les principaux sont l'eau, l'assainissement, la forêt, le complexe touristique.

Ce sont des dépenses de fonctionnement mais aussi des investissements importants qui sont réalisés chaque année.

Investissement 2015 en milliers d'euros (hors remboursement de la dette)



Pour la forêt, c'est environ 60% des recettes attendues cette année qui seront réinvestis dans l'entretien ou le développement de la forêt communale.

Doubs central : du Pays au PETR...

SUITE A L'ADOPTION DE LA LOI MPTAM, LE PAYS DU DOUBS CENTRAL A CHANGÉ DE FORME JURIDIQUE MAIS AUSSI DE NOM. AINSI, LE 1^{ER} JANVIER 2015, IL A ÉTÉ TRANSFORMÉ EN PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU DOUBS CENTRAL, ET PREND LA DÉNOMINATION PLUS CONCISE DE « PETR DU DOUBS CENTRAL ».

Pour rappel, le Doubs central est un territoire de projet qui repose sur un partenariat fort entre les 6 communautés de communes qui le composent : Isles du Doubs, Pays Baumoises, Pays de Clerval, Pays de Rougemont, Vallon de Sancey et Vaîte-Aigremont.

Le syndicat, à l'initiative de ce groupement, a toujours eu pour vocation, depuis sa création en 1999, de favoriser la cohérence des politiques de développement et d'aider à mener des projets d'envergure à l'échelle du territoire.

Sa transformation en Pôle d'Équilibre Territorial et Rural va permettre au Doubs central de réaffirmer sa position en tant qu'acteur essentiel dans l'organisation et le développement de notre territoire rural mais aussi de le poser dans l'interface entre les pôles métropolitains en création. Ce pôle doit aussi favoriser la mutualisation des moyens dans la perspective de continuer à structurer le Doubs central. Pour ce faire, d'ici octobre 2015, le PETR du Doubs central va élaborer son projet de territoire en partenariat avec les communautés de communes qui le composent mais également en concertation avec la population, grâce à son Conseil de Développement.



En tant que représentants des activités économiques, sociales, culturelles, éducatives, scientifiques et associatives, si vous êtes intéressé par cette démarche, n'hésitez pas à prendre contact avec les services du Doubs central : contact@doubscentral.org ou à suivre son actualité sur sa page Facebook.

Plan Climat Énergie Territorial et Territoire à énergie positive, le Doubs central s'engage dans la transition énergétique au bénéfice de notre territoire.

LE DOUBS CENTRAL EST LAURÉAT DE L'APPEL A PROJET « TERRITOIRE À ENERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE » LANCÉ PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE.

Fin 2014, le Pays, devenu Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) a saisi cette opportunité afin de bénéficier d'un appui financier pour le lancement d'actions en faveur des économies d'énergie et des énergies renouvelables qui seront réalisées dans le cadre du Plan Climat Énergie Territorial (PCET) du Doubs central. Ce PCET vise à encourager et accompagner la nécessaire transition énergétique en limitant les perturbations sur le climat. Cette transition doit nous permettre de passer d'une fatalité de dépenses en énergie à des opportunités de développement pour notre territoire. Il est impératif aujourd'hui de renforcer notre capacité à tirer profit de notre potentiel énergétique : économies d'énergie et énergie renouvelable devenant

une nouvelle composante de l'économie locale. Les très (trop) importantes dépenses en énergie doivent d'une part être réduites et d'autre part être captées et réinjectées dans l'économie locale par des travaux sur les bâtiments et les logements, par des productions d'énergies renouvelables et l'utilisation durable de ressources locales. **Ainsi le PETR s'engage et accompagnera ces investissements qui sont bénéfiques pour nos collectivités, nos concitoyens, notre environnement, nos entreprises et nos emplois.**

Des réunions d'information et de concertation seront prochainement organisées. Pour en savoir, plus consulter régulièrement notre page Facebook.



La 560^{ème} section des Médailleurs militaires tire sa révérence

C'EST APRÈS 87 ANS D'EXISTENCE QUE LE SAMEDI 7 MARS 2015 A ÉTÉ DISSOUTE LA 560^{ÈME} SECTION DES MÉDAILLES MILITAIRES DE BAUME LES DAMES.

La Médaille militaire

La Médaille militaire est l'une des plus prestigieuses décorations décernées par l'Etat français.

Elle se situe en effet au 3^{ème} rang hiérarchique, juste après la Croix de la Légion d'honneur et l'insigne de l'Ordre de la Libération.

Créée par Napoléon III, cette décoration ne peut être décernée qu'à titre militaire.

Elle a été créée spécialement pour les Sous-Officiers et les soldats, mais elle peut également être attribuée aux Maréchaux, aux Généraux et aux Amiraux.



Le 8 janvier 1928, 27 médaillés militaires de Baume les Dames se réunissaient pour créer la 560^{ème} section des Médailleurs Militaires. Depuis cette date, de nombreux Médailleurs ont rejoint les rangs de l'association. En 2014, la section comptait 37 adhérents, 18 dames d'entraide et 3 membres associés.

Parmi les présidents qui se sont succédés à la tête de l'association, on peut citer : Léon MACHEREY, Francis EQUOY, Marcel PEYRETON, Joseph BILLOD, Rémy DEMOLY, et enfin Pierre JEANDROZ.

Depuis octobre 1998, Pierre JEANDROZ présidait la section de Baume les Dames. Après plus de 16 ans de présidence, il a logiquement désiré laisser la place.

Aucun candidat n'ayant souhaité prendre sa succession, la section a finalement dû être dissoute lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire en début d'année.

La section de Baume les Dames va donc fusionner avec celle de Rougemont. Le drapeau représentant la section aux différentes commémorations restera à Baume et continuera à être présenté lors de celles à venir.



Pr f rence Commerce 2015/2016 pour 82 commer ants du Doubs

DEPUIS 2007, LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU DOUBS PROPOSE AUX COMMER ANTS DU D PARTEMENT UNE  VALUATION DE LEUR QUALIT  D'ACCUEIL PAR UN CLIENT-MYST RE : CHARTE QUALIT  ACCUEIL ECOUTE CONSEIL JUSQU'EN 2014 ET, DOR NAVANT, PR F RENCE COMMERCE – D MARCHÉ NATIONALE UNIQUE RECONNUE PAR LE MINIST RE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE.

S'adressant aux structures ind pendantes de moins de 400 m², ce r seau national, lanc  fin 2012, couvre 19 d partements et plus de 1000 points de vente. Sur la base d'une grille de 43 points de contr le, un client-myst re passe au crible l'int rieur et l'ext rieur du point de vente, la qualit  de l'accueil et des conseils apport s au client, tant au magasin qu'au t l phone. L' valuation faite permet ainsi d'identifier rapidement les points forts et les points   am liorer pour rester comp titifs. Elle aboutit, si les notes sont suffisantes,   la d livrance du label qualit .

Les laur ats Baumoises de ce prix sont :

- 3 Images
- le Mini zoo
- le Garage central
- le Garage Droz
- Marc Optique
- la P tisserie Roy
- Capsule & Bouchon

Les laur ats ont re u leur label Pr f rence Commerce 2015/2016   la Chambre du Commerce et de l'Industrie du Doubs le 2 mars dernier.



Les prochaines labellisations interviendront en 2016. N'h sitez pas   vous faire conna tre aupr s de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Doubs.

Contact

Corinne LAKOUISS
Conseill re Commerce & Cr ation
Direction Entrepreneuriat et D veloppement
des Entreprises
CCI Doubs
03 81 31 25 04
clakouis@doubs.cci.fr
www.doubs.cci.fr



Naissances

du 30 novembre 2014 au 31 mai 2015

MARTIN Marius.....	4 décembre 2014	GIRARD Serj.....	24 mars 2015
COLAS Elliott.....	7 décembre 2014	POURCHET Lison.....	24 mars 2015
CORNICHE Tiana.....	23 décembre 2014	MAGNIN Anna.....	28 mars 2015
CRETIN Lilian.....	27 décembre 2014	GASTALDI Manon.....	6 avril 2015
KARA AHMET Türkan.....	29 décembre 2014	JACOB Tiago.....	11 avril 2015
MARCHOIS Enzo.....	29 décembre 2014	DAVID Rose.....	13 avril 2015
FLEURY Enaël.....	3 janvier 2015	RENAUD Alexis.....	15 avril 2015
CONTE Emma.....	5 janvier 2015	OMRANI Adel.....	17 avril 2015
GUIBELIN Nathéo.....	12 janvier 2015	TISSERAND Timaël.....	17 avril 2015
THIERY Antoine.....	21 janvier 2015	VÉJUX Mathieu.....	17 avril 2015
RUGA Marjorie.....	6 février 2015	DELARUE Tristan.....	2 mai 2015
KOST Nolan.....	18 février 2015	BLANCHOT Louise.....	4 mai 2015
SANNA Liam.....	20 février 2015	ARRAS Timéo.....	6 mai 2015
DUCOULOUX Aria.....	21 février 2015	BELOT Emma.....	12 mai 2015
CORDELIER Jules.....	24 février 2015	POURNY Marie.....	21 mai 2015
RUGA Raphaël.....	1 mars 2015	BOURQUE Arthur.....	23 mai 2015
LABE Meyline.....	2 mars 2015		

Mariages

du 14 décembre 2014 au 31 mai 2015

DELARUE Dany	PITET Patrick	LAURENT Adrien
CASTALAN Isabelle	HIPP Edwige	BRULET Amandine
21 décembre 2014.....	25 avril 2015.....	23 mai 2015.....
RODRIGUEZ Théodora	DERAY Philippe	
BILLEREY Christian	VUILLEMIN Janine	
26 décembre 2014.....	2 mai 2015.....	



Décès

du 12 décembre 2014 au 31 mai 2015

GROSJEAN Daniel	12 décembre 2014	PRÉVOT Fernande	18 mars 2015
LESCOT Madeleine	19 décembre 2014	CALLERAND Dominique	25 mars 2015
CHAGROT René	25 décembre 2014	CLERGET Colette	26 mars 2015
BOUCHÉ Gaston	15 janvier 2015	DA CRUZ BENTO Maria	5 avril 2015
BOUVOT René	24 janvier 2015	BOTZ Paulette	9 avril 2015
BOUSSON Raymonde	30 janvier 2015	PERIARD Jeannine	12 avril 2015
GUINCHARD Camille	31 janvier 2015	CHAVIGNY Françoise	28 avril 2015
CURTY Brigitte	11 février 2015	TRIPARD Jeanne	30 avril 2015
VAUTHIER Jean	22 février 2015	TYROLE Louise	30 avril 2015
CRAMARO Erminia	25 février 2015	CARISEY Fernand	4 mai 2015
GOMEZ Marie	26 février 2015	BOURRIOT Élisabeth	25 mai 2015
JOANNOU Georges	27 février 2015	GLORIOD Suzanne	25 mai 2015
WALTER-NICOLET Cédric	23 février 2015		

Chères Baumoises, chers Baumois,

Un peu plus d'un an déjà que vous avez reconduit à 55% une majorité pour qu'elle mène une action ambitieuse, dynamique et porteuse d'avenir au bénéfice de tous, en mettant en œuvre une démocratie participative à l'écoute de vos besoins... (Mais que se passait-il avant ?).

Malheureusement, après un peu plus d'un an, le constat est déjà là !

L'action soi-disant ambitieuse de revitalisation du centre ville s'enlise dans des études sans fin pour savoir par où il faut commencer. Des cabinets d'études sont mandatés, des experts interrogés, mais rien n'y fait, on ne voit rien de concret arriver.

Et même quand un projet semble à peu près abouti, c'est pour apprendre deux mois après que l'on ne fera pas comme prévu.

Prenez l'îlot Saint-Vincent. Présenté en janvier au conseil municipal après de longs mois de réflexion, en mars, il n'est plus le même. Disparue, la résidence pour les Seniors, sans que l'on sache pourquoi, alors qu'elle aurait été bien utile pour faire revenir des habitants au centre-ville.

Pour relancer le commerce, on nous invente une pépinière commerciale, mais le terreau ne doit pas y être très fertile puisqu'il n'y poussera qu'un seul pépin (entendez un seul commerce). Si l'on ajoute à cela le montant de l'investissement prévu pour que la petite graine pousse, il n'y a plus qu'à espérer que l'arbre donne beaucoup de fruits, sinon c'est la ville qui se sera fait planter par notre nouveau jardinier...

Quant à la dynamique nouvelle, permettez-nous d'en douter.

Où est la dynamique dans le projet de l'esplanade du Breuil ?

Lors du dernier conseil municipal, la majorité l'a qualifié elle-même de « projet par défaut » ? Oui, vous avez bien lu « par défaut ». Pour ceux qui auraient raté les épisodes précédents, ce qui devait être un hôtel, devient des cellules commerciales, mais sans ajouter de places de parking.

Sur ce point, l'opposition tient à dénoncer le coup de force de la majorité qui se lance dans ce projet sans le soumettre au vote du conseil municipal, alors que le projet de l'hôtel avait été soumis lui. Pourquoi ce déni de démocratie ? Peut-être parce que justement il n'y a pas de majorité pour ce projet qui se fera sans cohérence avec la nécessaire redynamisation du cœur historique. Est-ce cela l'ambition ? Investir près de 600 000 € dans un projet qui ne convainc même pas la majorité ?

Et la politique porteuse d'avenir ? Elle se dégonfle lamentablement dans un budget 2015 qui n'anticipe pas les défis qui se présentent à notre ville. On laisse filer les dépenses de fonctionnement, on constate la baisse des recettes, mais à aucun moment on ne prend les mesures nécessaires pour s'adapter à la baisse confirmée des ressources dans les prochaines années. Rien n'est fait pour préparer l'avenir.

Ah si, pardon. Notre magicien en chef vient de nous sortir de son chapeau une nouvelle solution. Mesdames et messieurs les Baumois, nous allons fusionner notre commune avec des communes environnantes. Lesquelles ? Mystère. Vous le saurez peut-être plus tard. Ou pas. Là où nous ne pouvons tous qu'être prudents, c'est qu'il veut que cette fusion se fasse à marche forcée avant la fin de l'année. Mais qui a voté pour ça en 2014 ? Nous ? Vous ? Certainement pas !

A propos de vote, nous profitons de cette tribune pour remercier ceux qui ont placé en tête sur Baume-les-Dames et le Pays Baumois la liste menée par Anne-Sophie Garino-Tinchant. Cet essai, nous vous proposerons de le transformer aux élections régionales de décembre prochain en envoyant un message clair à cette municipalité qui fait semblant d'écouter et décide de tout, toute seule, en oubliant ceux qui chaque jour agissent afin que notre communauté vive mieux, transmette ses savoirs et prospère.

Une Ville en mouvement

Baume-au-cœur, Concert de printemps de l'Harmonie municipale, vides-greniers, course cycliste, premiers spectacles en plein air... la saison estivale s'installe, les beaux jours sont là, notre Ville rayonne et bouge ! Associations, particuliers, commerçants, élus, agents... tout le monde est mobilisé pour rendre notre Ville festive, attractive, agréable à vivre et à vivre ensemble. Alors que les 40 000 nuitées touristiques ont été largement dépassées en 2014, il conviendra de faire encore mieux, confirmant ainsi l'attrait touristique de la commune, gage également d'un bénéfice économique réel pour les acteurs locaux.

Avec l'inauguration du « Chalet d'Aucroix » en cette fin mai, Baume les Dames poursuit l'amélioration de ses infrastructures et innove pour accueillir toujours mieux les vacanciers et les touristes qui viennent visiter notre belle région et font escale chez-nous. Après la fête de la musique le 21 juin, le 1^{er} marché de producteurs et d'artisans locaux sera lancé le 25 juin sur la Place de la République. Le projet « L'art en vitrine » pour égayer les devantures vacantes, les événements associatifs (notamment « Baume d'été ») et l'exposition estivale à l'Abbaye donneront une touche culturelle à l'été baumois.

Ces animations participent également aux actions multiples menées en faveur de la redynamisation du centre-ville et de son cœur historique. A ce titre, la commune s'apprête à postuler, en compagnie des autres bourgs-centres du Doubs central à l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) de la Région pour obtenir des financements complémentaires indispensables pour nous soutenir dans cette démarche.

Au mois de mai, les travaux de l'îlot Saint-Vincent ont débuté avec la démolition de certains bâtiments et des anciens garages. Entouré d'une vingtaine de nouvelles places de stationnement, un pôle culturel, éducatif et de loisirs prendra sa place sur ce lieu emblématique du cœur historique. Cet investissement signe la reconquête patrimoniale du centre-ville. Mais pour réussir ce challenge de la revitalisation, nous aurons besoin de tous. Faire confiance aux commerçants baumois, aux forces économiques de notre commune c'est participer directement à son développement. Nous comptons sur vous ; sur votre participation active.

D'ailleurs, après la mise en place des visites de quartier à la rencontre des habitants et la création du conseil environnemental, la municipalité a, une nouvelle fois, voulu renforcer la démocratie participative à travers le « Conseil consultatif et citoyen » qui se réunira fin juin. 21 personnes composeront ce conseil qui permettra à un échantillon de citoyens de participer activement aux débats et décisions prises pour notre Ville. Il se réunira plusieurs fois dans l'année afin de s'exprimer sur les différents projets ou orientations municipales.

Vous le voyez, les Baumois et les Baumaises sont au cœur du projet municipal : chacun peut participer au choix de la ville, donner son avis, faire entendre ses remarques, ses idées et agir sur les choix de la commune. Cette proximité est notre ligne de conduite, un engagement fort !

Bon été à tous et à toutes avec vous et pour vous !



Inauguration du gymnase de l'Europe



Coupe du ruban par les enfants des associations sportives

Remise du maillot de l'équipe du Canada à Gérard Gleize, Adjoint aux sports



Arrivée des équipes sur le terrain du gymnase de l'Europe

